



Un regard sur les stratégies en Afrique

Bulletin N°001

Les crises sécuritaires en Afrique de l'Ouest



Burkina Faso

Siège : Koubri, Grand Ouagadougou

18 BP 259 Ouaga Kossyam

Tél : (+226) 25 39 34 33

Mobile : (+226) 76 02 68 38

<http://www.cedam-af.org>

E-mail : cedam@cedam-af.org

Le Cercle d'Études Afriques – Mondes (CEDAM) est une association non partisane, à caractère scientifique et à but non lucratif. Il se présente comme une structure de la société civile, régi par la loi n°064-2015/CNT du 20 octobre 2015, portant liberté d'association (Burkina Faso).

Le CEDAM s'intéresse aux questions stratégiques, notamment celles relatives aux enjeux politiques, diplomatiques, économiques et sécuritaires des relations entre États, entre États et Institutions Internationales, entre États et Entreprises multinationales et entre plusieurs des structures citées.

Il a été créé en mars 2019 par un regroupement d'universitaires, de hauts cadres de l'administration et des personnes ressources, d'ici et d'ailleurs.

Dr Daniel KERE, Directeur Exécutif du CEDAM

Cercle d'Études Afriques – Mondes

Siège : Koubri, Grand Ouagadougou

18 BP 259 Ouaga Kossyam

Tél : (226) 25 39 34 33

Mobile : (226) 76 02 68 38

<http://www.cedam-af.org>

E-mail : cedam@cedam-af.org

CEDAM

Bulletin N°001

Avril 2020

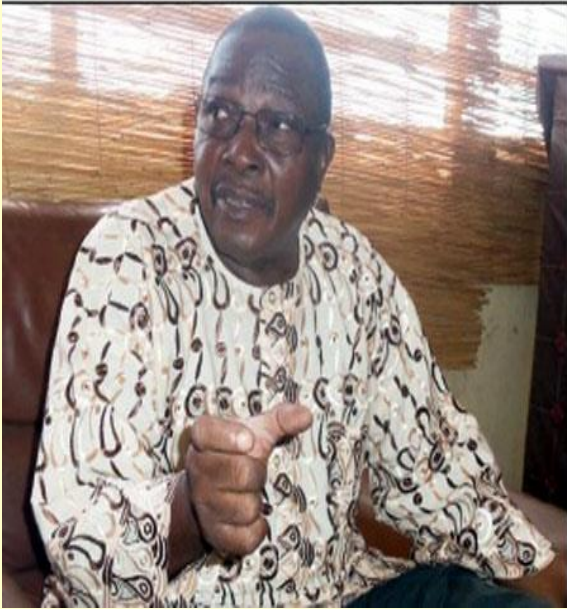
Ouagadougou, Burkina Faso

Avertissement

Les articles publiés dans ce bulletin sont des opinions personnelles, propres à leurs auteurs. Ils ne reflètent pas nécessairement les opinions des membres du Cercle d'Études Afriques – Mondes.

Table des matières

- Les CRISES EN AFRIQUE : état des lieux, causes, perspectives (De la décennie 1990 à nos jours) Pr Domba Jean Marc PALM _____ 1
- Les crises sécuritaires en Afrique de l’Ouest : états des lieux et perspectives, Mahamoudou SAVADOGO _____ 17
- La CEDEAO, une institution complexe dans un monde complexe Dr Daniel KERE, Université Ouaga 2 _____ 30



Les CRISES EN AFRIQUE : état des lieux, causes, perspectives (De la décennie 1990 à nos jours) Pr Domba Jean Marc PALM

Introduction

Depuis la décennie 1990, les États africains sont en butte à d'énormes difficultés.

Les revendications islamistes, portées par Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et Boko Haram, sont venues compliquer la situation.

Ces crises multiples et diverses ont fragilisé les États africains.

Les dirigeants africains n'arrivent plus à satisfaire correctement les besoins de base des populations, ni surtout à assurer la sécurité intérieure et extérieure de leurs pays respectifs et sont obligés, pour se faire, de se tourner vers les pays occidentaux, la France notamment, qui les portent à bout de bras dans ce domaine particulier. Leur développement économique et social est-il possible dans ces conditions ?

Pour traiter ce thème nous avons adopté la structuration suivante : l'état des lieux, les causes des crises et les perspectives.

I) L'état des lieux

Depuis la décennie 1990 et le retour aux régimes constitutionnels, les États africains sont régulièrement secoués par des troubles en tout genre : mutineries fréquentes et multiples des militaires, guerres civiles, manifestations revendicatives des syndicats et des jeunes, colère des population, agressions violentes des mouvements islamistes.

Ces crises résultent : soit d'élections ratées, soit de transitions manquées, soit d'une marginalisation de certaines ethnies ou de certaines zones, soit d'une situation sociale difficile.

Agriculture et alimentation

Sur le plan alimentaire, près d'un quart de la population africaine (environ 270 millions de personnes) est touché par la famine¹. Cela s'explique par une politique agricole qui ne prend pas suffisamment en compte, ni la lutte contre les aléas climatiques ni les turbulences du marché mondial.

Exemple : engrais pour les cultures industrielles, agriculture et élevage archaïques, pas de souveraineté alimentaire, agriculture d'autoconsommation sur de petites surfaces, importation de vivres.

Education

Le système éducatif, malgré quelques avancées, fonctionne en trompe-l'œil et ne fait que former des diplômés chômeurs, sans espoir de lendemains meilleurs. Les pouvoirs publics se rassurent avec des statistiques qui énoncent des taux de scolarisation élevés, surtout au primaire². Or, la vraie problématique est celle de la maîtrise des effectifs, des taux d'encadrement et de l'efficacité du système³. Il est généralement admis que le ratio enseignant-élèves pour un enseignement efficace est

¹Nicoué T. GAYIBOR (dir.), « Cinquante années d'indépendance de l'Afrique subsaharienne : quel bilan », *Cinquante ans d'indépendance en Afrique subsaharienne et au Togo*, Paris, l'Harmattan, p. 16.

² Les Annuaire statistiques du Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation (MENA) et de l'Enseignement secondaire, supérieur et de la recherche scientifique (MESSRS) du Burkina Faso, donnent les taux de scolarisation suivants : au primaire, on avait entre 2005 et 2011 des taux évoluant de 60% à 77,6% ; le secondaire connaissait dans la même période, un taux de scolarisation qui est passé de 8,4% et à 10,7%. Le taux brut de scolarisation n'atteignait que 1,52 en 2002-2003 au supérieur. En 1998-1999, le taux de scolarisation au supérieur n'était que de 0,75% pour passer à 1,08% en 2000-2001, l'année académique 1999-2000 ayant été invalidée.

³ Nicoué T. GAYIBOR, *Cinquante ans...*, p. 17.

de 25 élèves par classe⁴. Tel n'est pas le cas en Afrique avec des classes surchargées de 100 élèves ou plus, aussi bien dans l'enseignement secondaire qu'au primaire. Au primaire, on trouve encore de nombreuses écoles en paillette à la campagne.

Santé

La santé, faute de moyens, connaît d'énormes difficultés. Les formations sanitaires (hôpitaux, dispensaires) manquent de personnel en qualité et en quantité, de médicaments et ont des plateaux techniques obsolètes⁵.

Démographie

La démographie galopante (2 à 3% de taux de croissance démographique) est un frein au développement parce que la production (malgré des taux de croissance de 6 à 7%) ne suit pas la même tendance. Les besoins fondamentaux des populations sont loin d'être satisfaits. Ainsi, la paupérisation gagne du terrain. Pour illustration : le cas du Burkina Faso, où, en 2006, 10% de la population détenaient 80% des biens du pays⁶ et, en 2009, 20% des ménages les plus riches ont effectué 56,3% de l'ensemble des dépenses des ménages⁷.

De manière générale, l'Afrique a du mal à maîtriser son développement. L'économie des pays des pays africains est faible (agriculture : 80% population active, secondaire : 19%, tertiaire : 51%).

⁴ Nicoué T. GAYIBOR, *Cinquante ans...*, p.18.

⁵ Syndicat des médecins du Burkina (SYMED), « Conférence de presse », *Le Reporter*, bimensuel burkinabè-Enquêtes et reportages, n°123, du 1^{er} au 14 août 2013, p.15.

⁶ Institut national de la Statistique et de la démographie (INSD), *Enquêtes sur le revenu des ménages au Burkina Faso*, 2006.

⁷ INSD, *Enquêtes...*, 2009.

Les pays africains continuent à exporter des matières premières (coton, café, cacao, minerais, bois, etc.) sans création de valeur ajoutée et à importer des produits manufacturés (biens d'équipement, biens de consommation courante).

L'industrialisation est embryonnaire et concerne surtout les industries de transformation et les industries extractives (mines).

Politique

Sur le plan politique, le renouveau démocratique des années 1990 a engendré le multipartisme mais, la kyrielle des partis qui ont éclos n'existent qu'à l'approche des élections. Ils ne jouent pas leur rôle d'animation de la vie politique et d'éducation des populations.

Les campagnes électorales sont le véritable baromètre de la situation financière des partis⁸. Les partis d'opposition sont, pour le plus grand nombre, faibles, divisés, isolés et pour un grand nombre, peu crédibles. C'est ainsi que lors des élections, de nombreux partis d'opposition ne peuvent même pas placer des représentants dans tous les bureaux de vote.

Les Constitutions, libérales, n'instaurent pas, dans de nombreux pays africains, le consensus autour des institutions et les règles du jeu démocratique sont peu respectées par presque tous les acteurs. Il s'en suit une logique d'exclusion et de monopole, plutôt qu'une culture démocratique fondée sur la confiance, la tolérance et l'acceptation de la différence. En outre, ces Constitutions font l'objet de manipulations de la part des dirigeants qui répugnent à quitter le pouvoir. Ce fut le cas au Burkina Faso avec l'article 37 de la Constitution qui limite les mandats présidentiels à deux.

⁸ Malheureusement, les comptes de campagne des partis politiques ne sont pas publiés au Burkina Faso.

Sécurité

Le domaine le plus visible des difficultés des États africains est celui de la défense de leurs territoires respectifs. Ce triste constat transparaît dans le diagnostic d'un officier américain qui, à propos de l'intervention des armées africaines au Mali, déclare : « *les rares armées opérationnelles du continent ont été entraînées et équipées pour participer à des opérations de maintien de la paix, mais elles sont incapables de mener une guerre offensive* »⁹. L'ex-chef d'État burkinabè (Blaise Compaoré) a fait le même constat au cours d'une audition à la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française, le 05 juin 2013 en déclarant : « *Ce qui s'est passé au Mali a montré que les armées africaines avaient encore beaucoup de retard* ».

La déroute de l'armée malienne, chassée du Nord Mali en moins de trois mois, après avoir abandonné armes, bagages et munitions aux mains des rebelles, en est la preuve. La défaite humiliante de l'armée congolaise, face aux insurgés du M.23 à Goma, est une autre preuve de cette faillite. En Côte-d'Ivoire, l'armée de Laurent Gbagbo a été impuissante à réduire la rébellion déclenchée le 19 septembre 2002 et à reconquérir le Nord du pays. Les forces républicaines d'Alassane Ouattara, n'ont pas non plus réussi à venir à bout de la résistance des forces de défense et de sécurité du président Gbagbo qui avait officiellement perdu les élections. On pourrait multiplier ces exemples à souhait.

En Côte-d'Ivoire et au Mali, seule l'intervention des forces françaises a permis de juguler la crise. Depuis les indépendances, Paris n'a jamais cessé d'intervenir militairement en Afrique. Dans les années 1960, 1970, 1980, 1990 et 2000, au Gabon, au Zaïre (actuelle République démocratique du Congo-DC), au Tchad, en Centrafrique, il a fallu l'intervention des forces françaises, pour ramener la paix dans ces pays¹⁰.

⁹ François SOUDAN, « Armées africaines : Pourquoi sont-elles si nulles ? », *Jeune Afrique*, n° 2709 du 09 au 15 décembre 2012, p. 26.

¹⁰ Jean-Marc D. PALM, « La politique africaine des socialistes sous François Mitterrand (1981-1995) : Rupture ou continuité », *Revue du Cames*, Sciences sociales et humaines, Série B. Vol. 007, n°2, 2006 (2^e trimestre), pp. 301-311.

Par ailleurs, le type de diplomatie en vigueur entre les pays africains et les pays occidentaux met à mal la souveraineté des États africains. Les injonctions publiques du président français, Nicolas Sarkozy, à Laurent Gbagbo, lors de la crise postélectorale en Côte-d'Ivoire, en 2010, lui donnant une date de départ du pouvoir, est une preuve patente des interventions occidentales dans les crises en Afrique. En effet, les accords bilatéraux et multilatéraux n'autorisent pas à intervenir en lieu et place des États, sauf si l'État concerné en fait la demande. Même dans le cas des crises, la résolution, selon le droit international, doit se faire à la lumière du dispositif législatif du pays, par respect du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays. Or, ce n'est pas ce à quoi on assiste. Le droit d'ingérence humanitaire conduit à toutes les dérives. La protection des populations civiles est l'argument toujours avancé. Cela s'impose, du reste, dans certains cas, vu l'incapacité des forces de sécurité internes à résoudre les problèmes. Quelles sont les raisons de cet échec collectif ?

II) Les causes des crises

Les crises en Afrique sont liées à plusieurs causes.

Nature de l'État

Une des causes majeures de cette situation réside dans la nature de l'État postcolonial. Il est généralement issu de l'assemblage de territoires et de populations ayant des organisations sociopolitiques différentes.

A l'indépendance, les dirigeants n'ont fait que reprendre la Constitution, l'organisation administrative, judiciaire et militaire de l'ancienne puissance coloniale. L'indépendance n'a alors été que la ratification et la reproduction d'un régime d'hétéronomie, c'est-à-dire défini selon des préoccupations extérieures.

Les populations n'y comprennent rien, tant les méthodes et l'organisation du pouvoir sont étrangères à leur vécu. Par exemple, avec le multipartisme, elles ne s'expliquent pas la multiplication des partis politiques qui leur semblent tous identiques ainsi que les joutes, parfois violentes, qui les opposent. Du reste, elles ignorent tout de leurs droits et devoirs civiques et politiques fondus dans un tissu législatif et juridique touffu et opaque. Peut-on alors avoir de véritables citoyens ?

La classe politique, consciente du divorce entre, d'une part l'appareil d'État, les populations et leurs us et coutumes d'autre part, a entrepris, à l'indépendance, de bâtir l'État-nation en réalisant l'intégration nationale. L'imposition du parti unique et la confiscation des libertés participaient de ces missions.

L'idée d'État

En outre, l'idée même d'État est absente en Afrique¹¹. Il n'en reste que le squelette. Les institutions publiques y sont fortement affaiblies.

Le caprice et l'arbitraire sont maîtres dans la plupart des États africains.

Gestion informelle du pouvoir

Aussi, comme le dit Charles de MONTESQUIEU, « *Lorsque la vertu cesse, la République est une dépouille* »¹². Il est généralement admis qu'un pays ne se gouverne que par des lois. Or, dans la plupart des pays africains, c'est l'informel qui gouverne (ethnies, famille, groupes de pression de tout genre). Ces forces sont au-dessus des partis politiques et des institutions qu'elles ignorent, de même que les lois votées par les Parlements. Comment l'État peut-il instaurer et maintenir un ordre social consensuel assumé par tous ?

Dans ces conditions, la corruption emporte tout, notamment la citoyenneté et le patriotisme qui, elles seules, peuvent rendre vivantes les institutions républicaines. C'est le mal qui gangrène tout le corps

¹¹ Friedrich G.W. HEGEL, *Principes de la philosophie du droit ou droit naturel et science de l'État en abrégé*, Paris, Vrin, 1821, 1982, pp. 243-341.

¹² Charles MONTESQUIEU (de), *De l'esprit des lois*, t.1, Paris, Garnier et Frères, 1758, 1973, p.27.

social. Rien n'y résiste et elle ravage tout¹³. Une des manifestations est l'adoption, par une certaine jeunesse, gagnée par le désespoir et la résignation, de pratiques mafieuses, nommées dans leur jargon « deals », « kent », « ways » et business, en fait la « débrouille ». Rien ne résiste donc à la corruption si ce n'est la vertu. C'est pourquoi, comme le disait Cabral : « *en Afrique, il suffit d'être honnête* ». C'est cela l'esprit public, le respect de l'intérêt général. Comme cet état d'esprit est diffus, tout est à vau-l'eau.

La situation dans l'armée

Cela se ressent même chez les militaires, institution généralement bien organisée et disciplinée. Bien que souvent choyés (surtout la hiérarchie militaire) par les régimes en place, leur institution est en butte à d'énormes difficultés.

Les militaires, comme tous les corps de métier, souffrent de la mal gouvernance. Il n'est pas rare de les entendre se plaindre des promotions faites par les autorités. Les nominations de complaisance engendrent une bureaucratie inefficace et coûteuse avec un trop grand nombre d'officiers généraux. Exemple : au Mali, on compte 50 généraux pour 20000 hommes, soit un général pour 400 hommes. Au Niger, le rapport est d'un général pour 600 hommes¹⁴ !

Les recrutements des soldats obéissent aux mêmes règles. Les responsables militaires et politiques placent dans l'armée soit un fils, soit un cousin, soit un neveu, bref un parent dont certains n'ont aucune aptitude au métier d'armes. C'est ainsi que l'European Union Training Mission (EUTM), dirigée par

¹³ Un fait divers défraye la chronique au Burkina Faso depuis 2011 : la découverte d'une cantine contenant 2 milliards de francs CFA chez un parent du Directeur général de la douane à Ouagadougou. Arrêté et déféré en prison, il a été libéré, pour des raisons de santé, sans jugement, en décembre 2012 et a même été élu conseiller municipal de sa localité.

¹⁴ François SOUDAN, « Armées africaines... », op.cit., p. 30.

le général français François Lecointre et chargée de la réorganisation de l'armée malienne, a renvoyé plus d'une centaine de soldats, parce qu'ils s'avèrent incapables de fournir tout effort physique¹⁵.

Dans certains pays, l'armée est mono-ethnique, l'ethnie du chef de l'État¹⁶, ce qui ne joue pas en faveur de la paix et de la stabilité.

L'armée n'est pas non plus épargnée par les maux qui rongent la société (corruption, fraudes, faux diplômes, etc.). C'est ainsi qu'au Cameroun, 108 élèves ont été exclus de l'école de gendarmerie pour cause de faux diplômes¹⁷. Il en a également été ainsi au Mali où plusieurs élèves-officiers et sous-officiers ont été radiés pour les mêmes raisons¹⁸. Résultat, selon les conseillers militaires européens, certains officiers ne savent même pas lire une carte¹⁹. Le commandement est donc souvent défaillant. Force est, cependant, de reconnaître, que, dans de nombreux pays africains, nombre d'officiers sont issus des meilleures écoles militaires occidentales (Saint-Cyr, West-Point, Sandhurst, etc.).

Par ailleurs, l'accent mis sur la sécurité politique, conduit à dire aux dirigeants ce qu'ils veulent entendre. Le corollaire est l'indigence des services de renseignements stratégiques et militaires. Dès lors, les chefs d'État peuvent ne pas être bien renseignés et les événements les surprennent bien souvent.

Par ailleurs, l'armée dispose d'une logistique défaillante : véhicules de transport en nombre insuffisant, manque de pièces de rechange, insuffisance d'ateliers de réparation, équipements dépassés à cause des choix peu judicieux dans les politiques d'armement.

¹⁵ *La Lettre du Continent*, n° 657, du 17 mai 2013, p. 3.

¹⁶ Ce fait est confirmé par le chef de l'État burkinabè lors de son audition à la Commission des affaires étrangères de l'assemblée nationale française le 5 juin 2013 en déclarant : « ... Tant qu'il y aura de telles fragilités, il n'y aura pas d'armées qui vaillent, sauf des armées ethniques qui ne jouent pas en faveur de la stabilité et de la paix », Compte rendu no 69, mercredi 5 juin 2013, séance de 11h, présidence de Mme Elisabeth Guigou, Présidente, Audition de son Exc. M. Blaise COMPAORE, Président de la République du Burkina.

¹⁷ François SOUDAN, « Les 7 péchés capitaux »...p.30.

¹⁸ François SOUDAN, *op.cit.*, p. 30.

¹⁹ François SOUDAN, *op.cit.*, p. 30.

Plusieurs armées africaines alignent ainsi des équipements qui ne répondent pas aux besoins réels²⁰. De même, dans la plupart des armées africaines, la quasi-totalité des militaires ne peuvent effectuer des tirs avec leurs armes de dotation que très rarement et les exercices d'entraînement significatifs se raréfient par ailleurs. Par conséquent, la capacité opérationnelle des armées africaines régresse progressivement²¹. Elles deviennent de ce fait, des armées de parade et de police²².

Un autre mal qui ronge les armées africaines a pour nom la corruption. Elles sont souvent prises, par ceux qui les dirigent, comme une source d'enrichissement. En effet, outre les généreuses commissions perçues sur les achats d'armes, les indemnités des soldats ne sont pas toujours versées. Dans certains pays, même les soldes des soldats sont détournées par leurs supérieurs. Tous ces faits donnent, à ces derniers, l'impression de n'être pas respectés et ils se demandent alors pour quoi ils se battent. La méfiance des autorités en leur endroit les prive d'exercices réguliers, comme dit plus haut, voire même d'armes et de cartouches de peur des coups d'État²³. Eux, non plus, n'ont pas confiance aux responsables du pays qu'ils accusent, à tort ou à raison, de ne pas les soutenir, de les mépriser et de les livrer à leurs supérieurs.

Ainsi, sur le plan éthique, les valeurs de sacrifice, de patriotisme, d'héroïsme, valeurs familières à l'armée, sont devenues des mots creux, surtout que la haute hiérarchie militaire, les généraux en l'occurrence, doivent leur promotion aux liens privilégiés qu'ils entretiennent avec le pouvoir plutôt qu'à leur aptitude professionnelle. Aussi, des notions comme le respect de la hiérarchie, la discipline, la loyauté et la cohésion d'ensemble se sont fortement dissipées au sein de la plupart des armées africaines.

Enfin, dans de nombreux pays africains, les dirigeants ont mis l'accent sur leurs gardes qui, elles, ont des armes et des munitions et jouissent de nombreux privilèges, d'où des frustrations de la part des

²⁰Banagoun ZAN, « Armées africaines et développement durable », Brazzaville, *Géopolitique africaine*, juillet-septembre, n°23, 2006, p. 82. Il faut préciser que Banagoun ZAN est un colonel de l'armée burkinabè.

²¹Banagoun ZAN, *id.*, p. 80.

²²Banagoun ZAN, *ibid.*, p. 80.

²³ Banagoun ZAN, *op.cit.*, p. 80. Un militaire interrogé à ce sujet, en mars 2012, nous informait que les armes, les percuteurs des fusils et les cartouches se trouvaient dispersés dans différents camps militaires.

autres corps d'armes. L'expérience a montré que ces gardes prétoriennes n'ont pas une capacité opérationnelle supérieure à celle du reste de l'armée. En témoigne l'effondrement de la Division spéciale présidentielle de Mobutu en 1997, ou la défaite de la garde présidentielle de Joseph Kabila en novembre 2012, incapable de tenir l'aéroport de Goma face au M.23²⁴, ou encore la déroute des « Béréts rouges » d'Amani Toumani Touré en 2012, face à une mutinerie qui s'est transformée en coup d'État. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le moral des soldats soit aléatoire.

Ayant des difficultés pour assurer la sécurité de leur territoire, les dirigeants africains ont confié leur sort aux armées occidentales, américaines et françaises notamment. Outre les garnisons déjà en place après les indépendances (Sénégal, Djibouti, Côte-d'Ivoire, Tchad, Centrafrique, Gabon), les Français font un retour en force dans les pays africains. La lutte contre le terrorisme favorise cette tendance. C'est ainsi que des détachements des armées américaines et françaises sont positionnés au Burkina Faso, au Niger, au Mali, en Côte-d'Ivoire, pour ne citer que ces pays, avec de puissants moyens d'intervention. Le directeur de la coopération de sécurité et de défense du ministère français des Affaires étrangères, Bruno Clément-Bollée, peut, à juste titre, insister, devant des hommes d'affaires français, sur le pré-positionnement des troupes françaises en Afrique, un continent qu'il qualifie « *d'enjeu stratégique pour la France* »²⁵ dans la géostratégie mondiale.

L'Afrique est-elle condamnée à toujours dépendre des partenaires occidentaux ? N'y a-t-il pas de perspectives alternatives à cette aliénation ? Il n'y a pas de situation désespérante, car là où naît le danger, croît aussi ce qui sauve.

²⁴ François SOUDAN, *op.cit*, p. 32.

²⁵ *La Lettre du Continent* no 657, du 17 mai 2013, p. 2.

III) Les perspectives

Nécessité d'un État

La condition majeure pour les pays africains d'exister, être dans l'histoire, y rester, y tenir une place, c'est s'organiser en État, un État viable et fiable avec des institutions solides et respectées de tous. Dans ce sens, la justice et les médias doivent être vraiment indépendants. C'est ce qui fonde l'objectivité des institutions.

L'arbitraire et l'informel dans la gestion du pays doivent impérativement prendre fin ainsi que, progressivement, les recommandations et les protections, pour une politique des compétences. Aussi, la lutte contre la corruption sera plus efficace. Ainsi sera restituée l'idée de l'État, avec les principales valeurs que sont la vertu, la citoyenneté, le patriotisme et le goût de la liberté. Comme l'écrit Mably : « *l'amour de la liberté suffit à donner naissance à une République ; mais l'amour seul pour les lois peut la conserver et la faire fleurir, et c'est l'union de ces deux sentiments que la politique doit faire par conséquent son principal objet* »²⁶. Tout le reste : la solidarité, la tolérance, la croissance, le développement, l'alternance politique, découle de cela, parce que l'État sera juste, la confiance entre les dirigeants et les populations sera rétablie et l'État sera invincible parce que tous les citoyens sauront ce qu'ils ont à défendre.

Dans ces conditions, l'État pourrait créer des richesses et de la croissance. L'essentiel est de bien gérer par une juste répartition des richesses nationales. La bonne moralité s'en trouverait renforcée, la corruption réduite et l'État sera dans son bon droit de réprimer ce fléau qui gangrène le développement. Ce sera alors le retour de l'intérêt général, de l'esprit public.

²⁶ Gabriel BONNOT MABLY (de), *Des droits et des devoirs du citoyen*, Paris, Ed. Marcel Didier, 1758, 1972, p. 104.

Ces conditions réunies, le rôle et la place de l'armée pourraient être mieux définis et elle pourrait être plus recentrée sur ses missions premières : la défense de l'intégrité nationale, le maintien de la paix et de la sécurité dans le pays.

La bonne gouvernance est, en effet, le remède pour que l'armée s'engage résolument dans le développement de l'État de droit et la consolidation de la démocratie. La bonne gouvernance, en Afrique, passe en premier lieu par des élections transparentes, libres et démocratiques. Elles confèrent la légitimité aux dirigeants du pays. Cela crée les conditions pour que l'armée soit une institution républicaine et travaille au renforcement de l'État de droit et à la consolidation de la démocratie. Elle pourra ainsi être prête à se subordonner au pouvoir civil et ne cherchera pas à s'immiscer dans la vie politique du pays. Elle sauvegardera sa nature apolitique, aidée dans ce sens par les autorités du pays. L'armée sera alors en mesure de faire corps avec le peuple dont elle est coupée à cause des années d'interventions intempestives et anarchiques²⁷. Ce sera un atout pour elle dans ses missions de sauvegarde de l'intégrité territoriale et de la sécurité des biens et des personnes.

Dans ce cas, les autorités pourraient difficilement l'instrumentaliser pour asseoir leur pouvoir en faisant des militaires un instrument de répression car, sous la pression des dirigeants politiques, l'armée est souvent amenée à confondre la protection du régime en place avec celle du pays. L'institution militaire doit être respectueuse des institutions républicaines, les défendre et, en définitive, être garante de la souveraineté nationale²⁸.

La confiance restaurée entre le politique et le militaire permettra à l'armée de disposer des moyens nécessaires à sa formation et à son opérationnalité.

²⁷ Après les mutineries d'avril 2011 au Burkina, l'armée était totalement décriée au sein de la population, au point où beaucoup de militaires ne trouvaient plus à se loger dans les deux principales villes du pays : Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

²⁸ Banagoun ZAN, *op.cit.*, p. 86.

Nécessaire unité

Dans leur mission de défense du territoire et de sécurité du pays, beaucoup d'armées des pays africains n'ont pas la capacité de défendre, seules, leur espace de souveraineté. A partir des armées véritablement nationales et opérationnelles, les États africains pourraient bâtir des forces sous régionales et continentales capables d'assurer la paix et la sécurité dans des espaces plus grands. Cette solution s'avère indispensable dans la mesure où certaines menaces dépassent les cadres nationaux. La criminalité transfrontalière (mouvements islamistes, trafic d'armes, de drogue, traite des hommes, etc.) oblige les États à coopérer afin de mettre en place des systèmes de forces multinationales pour lutter efficacement pour la sécurité des pays.

Les avantages à tirer de cette mise en commun des forces sont multiples : économie des moyens de défense par la mutualisation dans le domaine de la formation, de l'entraînement et de l'équipement des forces. Il faut, pour que cette solution soit efficiente, bannir toute idée d'hégémonie de certaines forces. Cela nuit à la cohésion des groupes d'États concernés. L'ECOMOG au Liberia et en Sierra Leone, considérée comme l'instrument de la politique extérieure du Nigeria²⁹ et l'intervention de la SADC au Lesotho, en septembre 1998³⁰, dominée par l'Afrique du Sud sont des dérives à éviter.

Aussi, la volonté de l'UA de créer une Force africaine en attente (FAA) et une force d'intervention rapide va dans le sens de doter le continent d'une capacité d'assurer seul sa sécurité. Pour y parvenir, les États africains devront consentir d'énormes sacrifices aussi bien politiques, économiques que financiers. La souveraineté a un coût dont ils doivent nécessairement s'acquitter. En Somalie, par exemple, l'intervention de l'Union africaine (UA) est financée à 100% par l'extérieur en raison de 500 millions de dollars par an.

²⁹ Jean-Marc D. PALM, « La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le règlement des conflits dans la sous-région », *Revue du CAMES*, Sciences sociales et humaines, série B., vol. 006, no 1-2, 2004, pp.109-120.

³⁰ Banagoun ZAN, *op.cit.*, p. 85.

Dans cette logique, l'unité du continent est un problème posé et à résoudre. Elle constitue le gage le plus sûr pour la sauvegarde de la souveraineté des États africains parce qu'elle renforcera la solidarité entre les peuples et les pays du continent.

Conclusion

Après plus de cinquante ans d'accession à la souveraineté nationale et internationale, les États africains, étrangers à la majorité de leurs populations, se débattent dans d'énormes problèmes de développement et peinent à assurer leur sécurité intérieure et à défendre leurs frontières. Un demi-siècle après les indépendances, la solution réside le plus souvent dans le recours aux partenaires extérieurs.

La volonté des États africains de constituer des forces sous régionales et continentales leur donnera, à terme, les moyens d'assurer, d'abord par eux-mêmes, leur sécurité intérieure et extérieure, afin d'instaurer la paix et la sécurité sur le continent. Dans ce cas, les forces extra-africaines ne viendraient qu'en appoint. L'unité africaine est donc un problème posé et à résoudre.

La condition, pour que les États africains restaurent la plénitude de leur souveraineté, est l'instauration de la démocratie, la pratique de la bonne gouvernance, vertus qui permettraient de bâtir des nations, réconcilieraient les dirigeants et les populations, l'armée avec le peuple, ce qui lui permettrait d'assumer pleinement ses missions de défense des intérêts supérieurs de la nation. Cette perspective ne peut se réaliser avec succès que dans le cadre de l'intégration.

Références bibliographiques

1. Ouvrages généraux et articles

BONNOT MABLY (de) Gabriel, 1758, 1972, *Des droits et des devoirs du citoyen*, Paris, Ed. Marcel Didier, 367 p.

Commission des affaires étrangères, 2013, *Audition de son Exc. Blaise Compaoré, Président de la République du Burkina*, Compte rendu no 69, mercredi 05 juin, séance de 11 heures, présidence de Mme Elisabeth Guigou, Présidente.

Evêques du Burkina Faso, 2010, *50 ans de souveraineté du Burkina Faso : Quel avenir ?* Ouagadougou, Imprimerie Presses Africaines, 54 p.

HEGEL Friedrich G.W., 1821, rééd., 1982, *Principes de la philosophie du droit, ou Droit naturel et science de l'État en abrégé*, Paris, Vrin, 352 P.

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), 2006, 2009, *Rapports d'enquêtes sur le revenu des ménages au Burkina Faso*.

GAYIBOR Nicoué Théodore (dir.), 2012, *Cinquante ans d'indépendance en Afrique subsaharienne et au Togo*, Paris, L'Harmattan, 289 p.

MONTESQUIEU (de) Charles, 1758, rééd., 1973, *De l'esprit des lois*, t.1, Paris, Garnier Frères, 564 p.

NDONGUI Bellarmin, 2006, « Afrique centrale : sécurité collective et intégration régionale », *Géopolitique africaine*, juillet-septembre, n° 23, Brazzaville, pp.107-128.

OUEDRAOGO Youssouf, 2006, « L'Union africaine et le règlement des conflits », *Géopolitique africaine*, juillet-septembre, n° 23, Brazzaville, pp. 25-43.

PALM D. Jean-Marc, « La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le règlement des conflits dans la sous-région », *Revue du CAMES*, Sciences sociales et humaines, Série B, Vol. 006, n°1-2, 2004, pp. 109-120.

ZAN Banagoun, 2006, « Armées africaines et développement durable », *Géopolitique africaine*, juillet-septembre, n° 23, pp. 77-105.

2. Revues et périodiques

La Lettre du Continent, n° 657 du 17 avril 2013

Jeune Afrique n° 2633 du 26 au 2 juillet 2011 ; n° 2709 du 9 au 15 décembre 2012 ; n° 2715 du 20 au 26 janvier 2013 ; n° 2727 du 14 au 20 avril 2013 ; n° 2735 du 9 au 15 juin 2013.



Les crises sécuritaires en Afrique de l'Ouest : états des lieux et perspectives, Mahamoudou SAVADOGO

Introduction

L'Afrique de l'ouest est à la fois espace géographique et géopolitique. Ses sous-sols renferment d'immenses ressources naturelles peu exploitées voire insuffisamment, des ressources d'une importance stratégique pour les grandes puissances et les pays émergents. Ses riches renferment des ressources naturelles qui sont importantes pour le futur de la science et personne ne peut plus ignorer qu'il s'agit d'un enjeu majeur du moment. En effet, le numérique est depuis plusieurs décennies un nouveau vecteur de puissance pour les Grandes puissances. Dès lors, rien d'étonnant que cette partie de l'Afrique devienne le lieu d'une bataille, d'un embouteillage entre les intérêts divergents (locaux, régionaux et non régionaux) ce qui en fait une région de tous les enjeux mais risquent d'en faire aussi celui de tous les dangers. Cette partie de l'Afrique est devenu l'épicentre de plusieurs conflits et tensions sociales, politiques, ethniques et religieuses. Et La superposition des crises à dimension régionale contribue à la déstabilisation réelle du potentielle de cette région. De ce fait, la sous-région a attiré des groupes terroristes affiliés à Al-Qaeda ou à l'État Islamique et ceux de la criminalité organisée. Es ce sa position géostratégique qui la déstabilise ? les intérêts géostratégiques sont-ils pas à l'origine des tensions ? N'exacerbent-ils, ou n'encouragent-ils les conflits ?

A. Défis et définitions des concepts

En dépit des appels à mener la guerre contre l'insécurité et le terrorisme en particulier qui se sont multipliés dans le monde après les attentats du 11 septembre 2001 à New York et à Washington, les gouvernements africains n'en ont pas fait une priorité. D'autant plus que la sécurité est considérée

comme une valeur relative qui dépend de la culture nationale, des traditions, des choix politiques, on ne pouvait donc pas s'attendre à ce que tous les États réagissent de manière uniforme aux mêmes types de menaces. De plus, concernant l'Afrique, Pour des gens qui doivent travailler dur pour mettre du pain sur la table, qui font face au sida et à la hausse du coût de la vie, le terrorisme semblait être une menace lointaine et la menace de n'avoir rien à manger est plus immédiate³¹. Cette indifférence aux enjeux sécuritaire a eu pour effet de favoriser une progression silencieuse de l'insécurité et du terrorisme en Afrique et particulièrement en Afrique de l'ouest qui doit désormais faire face aux défis sécuritaires suivants :

- Extrémisme violent
- Terrorisme
- Conflits locaux
- Grand banditisme et criminalité transnationale
- Gouvernance sécuritaire
- Résilience

a- La notion d'extrémisme violent

L'extrémisme violent doit être distingué de l'extrémisme et du radicalisme qui ne conduisent pas systématiquement à la violence. L'extrémisme devient problématique lorsque les idéologies font peser une menace sur les idées sociétales démocratiques et tolérantes ou préconisent l'usage de la violence pour exercer des contraintes sur les personnes ou pour arriver à leurs fins. Ni les Nations Unies, ni l'Union Européenne n'offrent une définition officielle de l'extrémisme violent. Toutefois, le Global Center on Cooperative Security dans son étude sur la Prévention de l'extrémisme violence au Burkina Faso définit l'extrémisme violent comme le fait de « plaider en faveur, s'impliquer, préparer ou

³¹ Journaliste Kenyan Mutuma Mathieu

soutenir de toute autre manière la violence motivée ou justifiée par des motifs idéologiques dans le but d'obtenir des avancées au plan social, économique ou politique ». Dans ce cadre, l'extrémisme violent correspond à un concept plus large que le terrorisme, qui est une des formes de violence motivée par l'idéologie.

b- Notion du terrorisme

Étant donné la dimension politique du concept du terrorisme, les États des Nations Unies ne sont pas parvenus à un accord général sur la définition du terrorisme.

En 2002, l'Union européenne se dote d'une définition commune du terrorisme avec l'adoption de sa Décision-Cadre relative à la lutte contre le terrorisme : « *actes commis dans le but de gravement intimider une population, de déstabiliser ou de détruire des structures d'un pays ou d'une organisation internationale, ou d'empêcher un gouvernement d'agir* »³².

Quant au gouvernement du Burkina Faso, il adopte en 2015 la Loi portant répression d'actes de terrorisme qui définit le terrorisme comme suit : « *actes qui par leur nature ou leur contexte visent à intimider ou à terroriser une population ou à contraindre un État ou une organisation internationale, à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte quelconque* ».³³ Par ailleurs, la loi énumère une liste d'infractions exhaustives qui consistent des actes de terrorisme : « *la prise d'otage ; les infractions contre l'aviation civile, les navires et les plateformes fixes, les moyens de transport collectif ; les infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale y compris les agents diplomatiques ; les infractions par utilisation de matières dangereuses ; les atteintes volontaires à la vie, les atteintes volontaires à l'intégrité de la personne, l'enlèvement et la séquestration définis par le*

³² Union Européenne, [Décision-cadre du Conseil de l'UE 2002/475/JAI du 13 juin 2002 relative à la lutte contre le terrorisme](#), Journal officiel n° L 164 du 22/06/2002 p. 0003 - 0007.

³³ Gouvernement Burkinabè, [Loi n°084-2015/CNT portant modification de la loi n°060-2009/an du 17 décembre 2009 portant répression d'actes de terrorisme au Burkina Faso](#), 17 décembre 2015, article 2.

*code pénal ; les vols, les extorsion, les destructions, les dégradations et détériorations, ainsi que les infractions en matière informatique prévues par le code pénal ; l'association de malfaiteurs ; les infractions en matière d'armes et de produits explosifs définies par les lois ».*³⁴

À la suite de l'émergence de groupuscules terroristes qui recourent à l'extrémisme violent en se réclamant de la notion islamique du djihad, tels que Al Qaeda ou Islamic State, le « djihadisme terrorisme » est un concept souvent invoqué dans les médias mais qui ne fait pas l'objet d'une définition unanime. Récemment, le gouvernement français l'a défini comme suit : « *le djihadisme terrorisme* » est une idéologie extrémiste qui prétend imposer une vision radicale et dévoyée de l'islam – fondée sur le retour de ce qu'il qualifie de « vrai islam » – par la terreur et le combat armé. Les djihadistes justifient le recours à la violence contre tous ceux qui n'adhèrent pas à leur idéologie, qu'ils soient musulmans ou non-musulmans ».³⁵

c- Conflits locaux

Les conflits locaux peuvent prendre la forme de conflits intra ou intercommunautaires ou encore de conflits qui opposent les populations aux autorités administratives ou traditionnelles. Ce sont parfois des groupes socioprofessionnels (agriculteurs-éleveurs, agriculteurs-agriculteurs, agriculteurs-orpailleurs, chasseurs-gardes forestiers, etc.) qui s'affrontent.

Il y a trois catégories de conflits :

- Les conflits autour des ressources ;
- Les luttes de pouvoir locales ou contre l'ordre social ;

³⁴ Gouvernement Burkinabè, *Loi n°084-2015/CNT portant modification de la loi n°060-2009/an du 17 décembre 2009 portant répression d'actes de terrorisme au Burkina Faso*, 17 décembre 2015, article 2.

³⁵ Gouvernement français, *Stop Djihadisme : origines et développement de la mouvance djihadiste*, source visitée le 30 mars 2018.

- Les tensions entre communautés et représentants étatiques engendrées par la perception de défaillance de l'État

d- La criminalité transnationale et le grand banditisme

La criminalité transnationale organisée et le grand banditisme sont des corolaires de l'extrémisme violent et du terrorisme. Les formes qu'elle revêt doivent être appréhendées en fonction des spécificités (y compris légales) propres à chaque contexte. Ce sont, les activités relevant de la contrebande de biens licites (médicaments, carburant, motos et cigarettes), du trafic de biens illicites (drogues et armes) ainsi que du vol et de l'enlèvement de bétail, l'exploitation artisanale de l'or et au braconnage.

e- Gouvernance sécuritaire

On peut la définir comme la constellation d'institutions formelles ou informelles, gouvernementales ou privées, commerciales ou bénévoles en charge d'anticiper et de répondre aux menaces réelles ou ressenties et aux conflits résultant de la vie en collectivité. On peut la définir aussi comme la constellation d'institutions formelles ou informelles, gouvernementales ou privées, commerciales ou bénévoles en charge d'anticiper et de répondre aux menaces (réelles ou ressenties) et aux conflits résultant de la vie en collectivité.

f- La notion de la résilience

La résilience peut être définie comme le mécanisme par lequel un individu arrive à se transcender vis-à-vis de ses traumatismes ou difficultés afin de rebondir et de vivre en équilibre. Loin d'être une réalité achevée, la résilience dans la perception de Cyrulnik est un processus qui rime avec un ensemble de stratégies de sorte à aboutir sur une adaptation de l'individu. Mais ce processus de résilience est aussi

à mettre en lien avec les capacités individuelles du résilient, son cadre environnemental comme la famille, la société, la culture...

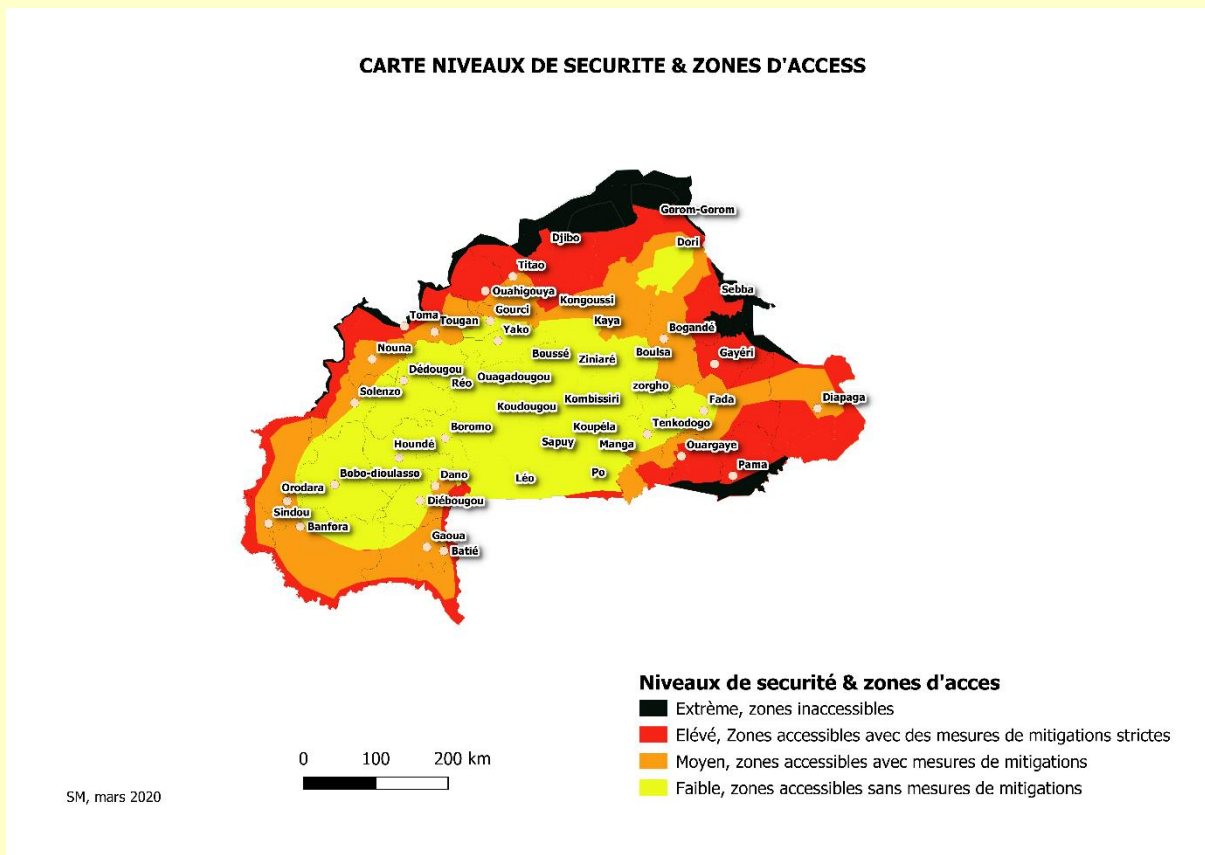
Par ailleurs, l'on peut retenir globalement quatre grandes approches différentes de la résilience qui permettent de cerner pratiquement tous les contours du concept :

- ❖ La résilience comme « matériau plastique » : Il s'agit ici d'un matériau qui à la « *Capacité d'emmagasiner de l'énergie cinétique et de se mouvoir élastiquement sous une charge sans se briser ou perdre sa forme* » (Gordon, 1978)
- ❖ La résilience comme « capacité de résistance » : Cette définition est directement liée à l'idée de perte et d'endommagement, qui renvoie aux travaux sur la vulnérabilité physique développés dans les sciences physiques et l'ingénierie. (Mileti, 1999)
- ❖ La résilience comme « capacité de reconstruction » : Cette idée est formalisée à partir des années 1970, le terme étant utilisé dans un sens métaphorique (Klein et al. 2003).
- ❖ La résilience comme « capacité d'équilibre » : cette approche perçoit la résilience comme la capacité d'un système à maintenir son intégrité et à revenir à un état qui peut être l'état antérieur, l'état d'équilibre, la normale, lorsqu'il est soumis à une perturbation, ce sens découle très directement de l'écologie (Holling, 1973).

Cette approche de Jean Marcel Koffi³⁶ exprime bien l'idée que la résilience est un concept primordial dans la réorganisation d'une société dans la mesure où les processus de résilience offre des opportunités aux individus et aux groupes de se réadapter et de continuer à vivre ensemble. La résilience appliquée au champ social serait donc au service de l'équilibre social dans le sens où les stratégies de résilience permettraient à la communauté de ne pas basculer dans un état de décomposition. Cela par l'évitement de la violence, du conflit, de la guerre civile... ou par la capacité à se retrouver et continuer à vivre ensemble après une période de crise.

36. Auteur de *Résilience, cicatrices, rébellion* Gabriel Gonnet, Jean-Marcel Koffi avec Boris Cyrulnik. Éditions l'Harmattan.

B. Contexte sécuritaire au Burkina Faso



L'instabilité régionale dont l'une des sources se trouve dans l'effondrement du régime libyen a entraîné la déstabilisation des États sahélien et surtout la prolifération de multiples organisations extrémistes. Le Burkina Faso qui avait échappé jusque-là à cette instabilité régionale accrue, a vu sa résilience s'effriter progressivement par les soubresauts politiques qu'a connu le pays à la suite de l'insurrection populaire. Depuis cette période, le Burkina Faso présente un environnement sécuritaire dynamique et précaire avec des menaces diverses. En effet, Depuis 2016, le Burkina Faso est menacé par des groupes terroristes venus du Mali mais qui ont trouvé dans la région du Sahel burkinabé un terreau propice pour se développer. Progressivement, le terrorisme est devenu endogène, incarné par certaines figures burkinabés comme l'imam Malam Dicko. Si ces groupes djihadistes utilisent toujours le Mali comme base-arrière, ils s'appuient en grande majorité sur des citoyens locaux. Certains opéraient au Mali

depuis 2012 dans les rangs d'AQMI et Ansar Dine à Tombouctou, ou dans les rangs du MUJAO dans le Gourma et dans le cercle d'Ansongo. Ils ont alors réorienté leurs actions sur le Burkina Faso à partir de 2016. D'autres, nouvellement engagés dans la nébuleuse djihadiste ont été recrutés sur la base de facteurs proprement locaux, qu'ils soient sociaux, religieux, économiques ou politiques.

1- Les groupes armes terroristes : stratégies et modes opératoires

Si la région Sahel reste un sanctuaire pour les groupes terroristes évoluant au Burkina, ils n'ont eu de cesse de changer de stratégies en s'adaptant à l'évolution de la situation, et d'étendre leurs attaques d'ouest en Est du pays en prenant le soin de faire à chaque fois la jonction entre les régions : dans les régions du Nord et de la Boucle du Mouhoun depuis 2017, et jusqu'à la région depuis le début de l'année 2018. Mais les régions qui ont concentrés les plus grands nombres d'attaques en 2019 sont le centre-nord et le Sahel.

a- Expansion géographique

La géographie a changé et a énormément grossi. En effet, cela s'est fait progressivement, et de façon méthodique. Nous avons assisté depuis 2016 à une série de taches qui a commencé dans la province du soum et particulièrement dans les localités comme Diguel, Baraboule, Damba, et Nassoumbou et qui s'est progressivement étendue d'abord dans toutes les provinces du Sahel en 2016 à l'exception de celle du Seno, en 2017 dans les régions du nord et de la boucle du Mouhoun, en 2018 dans la région de l'Est et du centre-est avec de temps en temps des attaques sporadiques dans la capitale (Cappuchino, Aziz Istambule, et État-major General des armées et ambassade de France). 2019 a été une phase de consolidation des zones occupées avec une forte pression et un harcèlement régulier et intense sur la région du centre-nord et toutes les provinces du Sahel et particulièrement celles autour de la province du Seno qui semble être leur prochaine et dernière cible encore résiliente au sahel.

Cet enchaînement bien orchestré et méthodique pourrait laisser croire qu'il y a une stratégie bien élaborée qui a été mise et un agenda et/ou un plan qui est en train de se dérouler sans toutefois être trop

perturbée. Car, la réponse étatique quand elle n'est pas inexistante, elle est faible et inadaptée devant un ennemi qui semble avoir chaque fois de l'avance et une meilleure organisation tactique et spatiale.

b- Une localisation rurale

Le mode de conquête des Groupes terroristes semble être basé sur les zones rurales. En effet, c'est dans les zones rurales que l'absence de l'État est marquée c'est aussi dans les zones rurales que les populations ont une vision négative et négativiste de l'État et du pouvoir central. Le constat est fait qu'autant l'absence de l'État été un terreau fertile pour les groupes terroristes, autant sa présence dans ces localités affectées a été également un terreau fertile sur lequel se sont appuyés les groupes extrémistes pour faire basculer les populations de ces zones. Pour illustration, l'absence de l'État a facilité l'installation des groupes terroristes au sahel. Les groupes extrémistes se sont retrouvés face à une population abandonnée par le pouvoir central donc prédisposée à écouter leurs discours radicaux. Ce qui a permis d'accentuer d'avantage cette mauvaise perception que les populations avaient à l'égard de l'État. En revanche, la présence de l'État à l'Est a plutôt fait basculer la population du côté des groupes extrémistes car, cette présence se résumait à la mal gouvernance, aux frustrations et à la spoliation des terres des pauvres populations. Situation qui a été très bien exploitée par les groupes extrémistes pour s'implanter.

Ils se sont donc focalisés sur les zones rurales, et ont créés des zones de confort là ou l'État a créé la violence. La particularité des groupes extrémistes au Burkina, c'est qu'ils ne s'installent pas dans les zones qu'ils ont conquises. Ils ont adopté un style de gouvernance à distance aidée par l'absence de l'État, et en profitant de la faiblesse de ce dernier. Et Les leaders communautaires et religieux qui pouvaient palier a l'absence de l'État, donc empêcher les populations de basculer ont été au sahel soit tués ou soit contraint de s'exiler vers les grandes villes. A l'Est, Ces leaders semblent plutôt collaborés avec les groupes extrémistes avec ou sans leurs consentements.

c- Un recrutement de plus en plus local

Au début, les combattants des groupes terroristes au Burkina étaient majoritairement exogènes et les recrutements se faisaient en dehors des frontières burkinabè. Depuis un certain temps, leur stratégie d'occupation du territoire ainsi que leur mode de recrutement ont changé. Ainsi, la stratégie des groupes terroristes qui consiste à ne pas s'intéresser aux grandes villes et plutôt à intervenir dans les zones rurales s'accompagne d'un mode de recrutement de plus en plus local surtout dans leurs zones de confort. Pour augmenter donc le nombre de leurs adeptes, ils ont exploité les conflits locaux, ils sont passés maître dans l'art d'alimenter les tensions sociales, et d'attiser les conflits communautaires. Comme exemple, nous pouvons citer le drame de Yirgou et celui d'Arbinda dont on les accuse d'être les instigateurs. Mais il ne faut pas non plus perdre de vue que l'État et l'armée à travers la réponse apportée dans la lutte contre les groupes extrémistes ont utilisé des méthodes et adopté des attitudes qui ont fini par faire basculer ceux qui étaient encore résilients. C'est donc un mouvement en pleine expansion qui est alimenté par les tensions communautaires et les exactions commises par les forces de défense et de sécurité qui sont d'ailleurs la principale cible de ces groupes extrémistes.

II- Qui sont ces groupes ?

Nous avons affaire à deux grands groupes : Le groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) et L'État Islamique au Grand Sahara (EIGS) et autour d'eux gravitent des petits groupes plus ou moins structurés. Nous pouvons donc affirmer que ce n'est pas un front uni mais que par fois il y a alliance entre ces deux grands groupes.

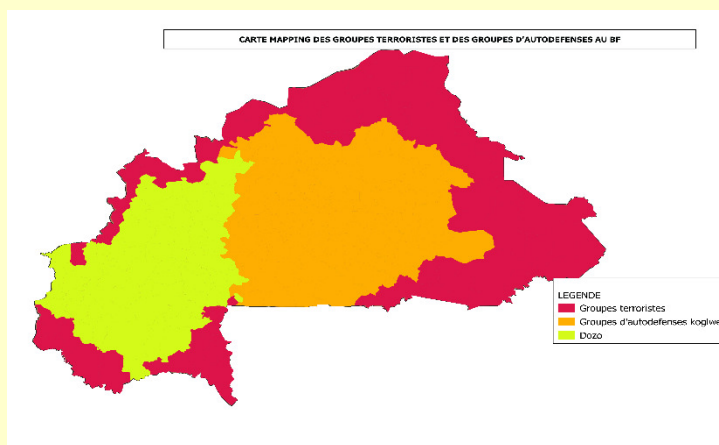
- Au nord et au Sahel, le groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) avec comme mode opératoire : Enlèvements, attaque contre les symboles de l'État, et pose d'IED. Il est le chef de file et autour de lui, gravitent Ansarul Islam (ce qui reste de ce groupe après le décès de Malam Dicko) et des petits groupuscules de trafiquants et délinquants qui écumaient et contrôlaient l'économie en crise dans le Sahel bien avant l'arrivée du GSIM. Évoluant sur le même terrain, le GSIM et ces petits groupes qui se sont par la suite radicalisés ont vu l'intérêt de collaborer. Ainsi, Les petits groupes peuvent continuer

•Agenda économique : créer un couloir pour fluidifier et alimenter l'économie grise au sahel et dans le Sahara.

•Agenda politique : exacerbation des tensions communautaire, harcèlement et déstabilisation de l'État creusant ainsi l'écart qui existait déjà entre le pouvoir central et les zones rurale. Tout cela contribue à un rejet de l'État et un recrutement massif des groupes terroristes dans ces localités. Tout cela pour une remise en cause de l'État moderne.

Il faut noter que ce ne sont pas les groupes terroristes seule qui remettent en cause l'État moderne, il y a aussi les groupes d'auto-défenses.

IV- Quels autres groupes pourraient profiter de cette situation trouble ?



Les groupes d'auto-défenses et les volontaires pour la défense de la patrie : Une boîte de Pandore pour le présent gouvernement ?

A l'est, au centre, sur le plateau central et au centre-nord, il y a l'influence grandissante des groupes d'auto-défenses causée par l'affaiblissement de l'État. L'État s'est donc retrouvé dans une posture de sous-traitance dans un domaine pourtant qui relève de son pouvoir régalien, qui est la sécurité. Cela a permis, la montée en puissance des groupes autodéfenses et particulièrement les koglwogos. En effet, l'attitude des koglwogos, laisse croire qu'ils ont tout le soutien du pouvoir en place puisqu'ils ne se contentent plus de venir en appui aux forces de défenses et de sécurité, bien au contraire par moment ils les remplacent, et bien souvent ils cohabitent avec eux. De plus, malgré les atteintes répétées aux droits humains, malgré des soupçons sur leurs participations à plusieurs drames, aucune mesure n'a été prise par l'État pour contenir ce groupe d'autodéfense qui a muté et s'affiche désormais comme étant les volontaires pour la défense de la patrie. Cela eu pour conséquence de radicaliser le groupe d'auto-défense Dozo qui commence à montrer des signes de radicalisation, ce qui n'était pas dans leurs habitudes. Du reste, un suivi et un contrôle de tous ces groupes d'auto-défenses s'impose et urge car cela permettra de prévenir les conflits communautaires surtout que nous allons bientôt amorcer la phase de la campagne couplée législative et présidentielle.

Conclusion

Au regard de la dégradation progressive de la situation sécuritaire après bientôt plus d'une dizaine années de lutte et de réaction militaire face à une menace sans cesse mouvante, n'est-il pas temps de réadapter la lutte face à cette menace ? La réponse militaire, est-elle un combat incompatible avec le dialogue ? Ou est-ce que les deux peuvent aller ensemble ? La réponse apportée n'est-elle pas en décalage avec la réalité ? Car on prône une réponse purement militaire à un phénomène largement politique

De tout cela, nous sommes convaincus que la solution militaire est parfois nécessaire, mais pas toujours suffisante. Il est donc impératif de développer les moyens institutionnels et politiques pour répondre aux besoins sécuritaires des populations et changer profondément la gouvernance des institutions sécuritaires pour pouvoir faire aux défis.

La CEDEAO, une institution complexe dans un monde complexe Dr Daniel KERE, Université Ouaga 2



La Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest a été créée en 1975. La CEDEAO a pour objectif de favoriser l'intégration économique de ses 15 États membres. La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest compte quinze pays : Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo. La CEDEAO compte une population de 340 000 000 personnes (soit le 4^o rang mondial) et s'étale sur une superficie de 5 112 903 km² (soit le 7^o rang mondial). Il a un PIB de US\$ 1 322 milliard de dollars (soit le 18^o rang mondial). La conférence des chefs d'États et de gouvernement, le conseil des ministres, le secrétariat exécutif ainsi que le parlement constituent les principaux organes politiques de la communauté. La cour de justice de la CEDEAO constitue son organe judiciaire.

Cette institution s'inscrit dans la perspective de développer les relations entre ses membres. À ce titre, elle doit maîtriser les enjeux du monde actuel.

La CEDEAO et la configuration du monde nouveau

- les crises dans le monde

Plusieurs foyers de crises, notamment des conflits armés, existent à travers le monde. En Afrique, le Nigéria, le Cameroun et le Tchad connaissent le phénomène de Boko Haram. Cette crise multiforme (terrorisme, conflits armés) semble surprendre, par son ampleur et ses procédés. D'autres théâtres de conflits existent également au niveau de la bande sahélienne et concernent des pays comme le Niger, le Mali et le Burkina Faso. Plus au nord du continent, il y a le conflit libyen, qui procède de la chute de Khadafi et semble avoir fragilisé toute la bande sahélienne.

En dehors du continent africain, des zones de conflits existent en Syrie, au Yémen et en Afghanistan. Ces crises présentent des diversités. Certaines procèdent de l'évolution de mouvements protestataires qui ont muté par la suite en conflits militaires. D'autres semblent être liées à l'implantation et à la radicalisation de mouvements extrémistes. Toutefois, des enjeux de rivalités internes ou internationales pourraient en être les vraies raisons.

En effet, le leadership mondial semble être en crise. Des rivalités manifestes apparaissent, relativement à la conduite des affaires du monde. Le Conseil de Sécurité des Nations Unies présente par exemple ces rivalités qui opposent ses membres sur des dossiers comme celui de la Syrie, de l'Iran, du Yémen, etc. Sur le terrain même des hostilités, les principales puissances affichent leurs soutiens, comme c'est le cas en Syrie, en Libye, au Yémen. Le leadership ne semble donc plus être un monopole d'une seule super-puissance, comme ce qui a pu être observé depuis la chute du bloc soviétique. Des dossiers de conflits importants sont traités, par exemple sans les occidentaux. Il en est ainsi du dossier syrien qui fait l'objet de tractations entre la Russie, l'Iran et la Turquie, conformément au processus d'Astana.



Image d'un sommet sur la Syrie entre l'Iran, la Russie et la Turquie

Il s'avère donc impératif de pouvoir cerner au maximum les contours de ces crises pour pouvoir les gérer. En effet, dans un monde très agité, avec en arrière-plan la crise de l'ordre mondial post deuxième guerre mondiale, comprendre les enjeux y relatifs constituent une nécessité vitale. Paradoxalement, ces situations n'estompent pas pour autant les querelles de leadership sur le continent, dynamiques de nature à fragiliser une lecture et une réponse cohérentes des logiques actuelles du monde, du fait que ces rivalités constituent des failles dangereuses, donc susceptibles d'être exploitées à d'autres niveaux.

Le phénomène terroriste que connaît l'espace CEDEAO a provoqué un électrochoc, de nature à faire comprendre de la nécessité de mieux appréhender les dynamiques actuelles de notre monde et d'essayer de les maîtriser. C'est ce qui a justifié la mise en place, au sein de l'espace CEDEAO, de mécanismes d'alerte précoce et de prévention des conflits. Il s'agit d'une sorte d'institutions de veille, chargées de collecter des informations, de les analyser et essayer d'anticiper sur leur évolution possible et les risques d'impacts sur la paix et la sécurité. Dans chacun des États, ces institutions ont été créées et il existe une structure faîtière à l'échelle régionale chargée de centraliser les informations collectées, pour permettre, le cas échéant, la prise de décisions par les chefs d'États et de gouvernement de cet espace.

La faiblesse de la réflexion stratégique

Dans nos États, à certains égards, on semble être dans une logique d'un perpétuel recommencement. Nous nous fondons sur le fait que dans plusieurs situations, les nouveaux régimes brocardent les bilans des précédents et semblent se projeter sur de nouvelles fondations. En d'autres termes, les fondations sont sans cesse recommencées, suivant les régimes. La conséquence directe en est la faiblesse de l'approche prospective dans la gestion de l'État, avec des plans ou programmes qui s'étaleraient sur plusieurs décennies. Pourtant, les grands défis ne peuvent être gérés sur une échelle de temps très courte. Il faut de la vision, inscrite sur le long terme.

Ce constat explique plusieurs problèmes récurrents de nos jours : il s'agit par exemple de la non anticipation par rapport au développement des villes. Ceci se présente sous la forme de schémas d'aménagement urbains complexes et inadaptés parfois. Par ailleurs, il y a un difficile équilibre entre l'offre et la demande dans le domaine du travail, de l'éducation, les tensions liées à la gestion du foncier, etc.

Une reconfiguration du monde

- le renforcement de la Chine

La Chine est de nos jours la deuxième puissance économique du monde, après les États-Unis. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la montée en puissance de la Chine est vertigineuse. Elle s'est imposée dans le domaine diplomatique, en retirant à Taïwan son poste de membre au sein de l'organisation des Nations Unies. Sur le terrain économique, son mode de production et sa rapide croissance ont fait d'elle ce que certains appréhendent comme *l'atelier du monde*, avec des investissements massifs de capitaux étrangers et d'installations d'unités de production de la part de promoteurs venus d'horizons divers. De nos jours, avec la disparition du bloc soviétique au début des années 90, la Chine semble constituer la seule puissance au monde, capable de rivaliser avec les États-Unis d'Amérique dans le leadership mondial. Du fait de ses relations privilégiées avec la Russie, son retard dans le domaine de l'armement semble être tempéré. Les deux pays concrétisaient d'ailleurs leur rapprochement militaire en septembre 2018 avec des exercices militaires de très grande ampleur qui ont mobilisé des moyens importants.



Image d'un sommet sino-russe

Avec cette force imposante, la Chine se projette dans le monde, suivant ses propres stratégies.

L'une d'elle porte sur ce que la Chine considère comme étant la route de la soie. Il s'agit de réveiller et renforcer de vieilles traditions commerciales, à travers lesquelles la Chine s'insérait dans le commerce mondiale, grâce à un produit très rare à l'époque, la soie. Ces anciennes lignes commerciales, actualisées dans ce monde moderne, devraient permettre à la Chine d'étendre et renforcer son influence dans le monde. En toute logique, cette dynamique pourrait susciter des appréhensions diversifiées auprès des puissances qui semblent revendiquer la domination du monde.

L'autre stratégie porte sur l'extension de son influence en Afrique. Du fait de sa structure économique, l'Afrique est potentiellement un continent exportateur de matières premières et un potentiel client pour les productions industrielles chinoises. L'un des avantages de la Chine sur le continent semble résider dans la souplesse de ses mécanismes de financement qui n'imposent pas de conditionnalités, en terme de démocratie ou de respect des droits humains. Cette influence grandissante de la Chine en Afrique est aussi de nature à inquiéter les forces qui rivalisent pour la domination de ce continent, soit en tant qu'anciens colonisateurs, ou en nouveaux conquérants.

Des initiatives de plusieurs nature, officielles et officieuses, sont déployées pour contrer cette perspective de renforcement de l'influence de la Chine en Afrique. Elles sont cependant vouées à l'échec, pour trois raisons, principalement.

Premièrement, la Chine a décidé de la mise en place de vastes programmes d'échanges et de formation qui permettent essentiellement à l'élite émergente africaine de découvrir la Chine et s'imprégner de ses valeurs, et vice-versa. Ceci permet ainsi à la Chine de résorber progressivement des obstacles culturels qui pourraient exister, par rapport à certains de ses rivaux qui sont des anciens colonisateurs. Alors qu'au même moment, les occidentaux semblent se fermer à l'élite africaine, du fait des restrictions d'entrées, impulsées par de nouvelles orientations des politiques migratoires.

Ensuite, la Chine investit massivement dans le domaine du développement des infrastructures en Afrique. Les grands projets financés par la Chine sont courants sur le continent et la plus grande institution continentale, l'Union Africaine, lui doit son beau et grand siège à Addis Abéba, doté d'équipements modernes.

Enfin la Chine est décidée à s'investir pour aider les États africains dans la gestion des crises sécuritaires. Cette perspective constituerait une avancée décisive dans le renforcement de son influence en Afrique. La force militaire est une arme redoutable pour asseoir et pour étendre son influence, ou encore pour fragiliser celle de ses rivaux...

- **le renforcement des BRICS**

À côté de la Chine, notre monde voit l'émergence de puissances régionales, inexistantes au sortir de la deuxième guerre mondiale. On parle de l'émergence des BRICS, sigle qui désigne le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud. Chacun de ces pays constitue une puissance régionale. Mieux, un pays comme l'Inde est devenu, depuis 2018, la cinquième puissance économique au monde, devançant l'Angleterre, ancienne puissance coloniale qui avait conquis et dominé ce pays. Cette modification dans l'ordre de classement des puissances mondiales constitue déjà un changement majeur, car de nouveaux acteurs vont aussi prétendre à la domination du monde, ou au moins à être associé aux grandes décisions concernant l'humanité. En Afrique, l'Afrique du Sud est aussi une grande puissance économique et militaire. Elle tente de peser sur les grandes décisions concernant le continent, avec toutefois un succès très mitigé.



Sommet 2019 des BRICS